

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 10 (1877)
Rubrik: Variété

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIÉTÉ

Eclaircissements sur la Philosophie de la liberté.

Dans la *Revue des deux Mondes* du 15 avril dernier, M. Paul Janet a consacré à la *Philosophie de la liberté* un long article d'exposition et de critique. M. Ch. Secrétan a cru devoir adresser à l'écrivain français une lettre dans laquelle, tout en témoignant de sa reconnaissance pour l'attention consacrée à son œuvre, il s'est appliqué à éclairer quelques points relatifs à l'origine et à la portée exactes de sa doctrine¹. Nos lecteurs se souviennent sans doute que la *Philosophie de la liberté* a été, dans cette *Revue* même, l'objet d'une critique approfondie. Ils nous approuveront par conséquent de mettre sous leurs yeux les explications de M. Secrétan, en reproduisant ici sa lettre à M. P. Janet. Ces explications nous paraissent en effet présenter un intérêt assez général pour pouvoir être sans inconvénient détachées de l'occasion immédiate qui les a provoquées. E. D.

A M. Paul Janet, de l'institut de France.

Lausanne, 26 avril 1877.

Monsieur le professeur,

Permettez-moi de vous remercier sincèrement pour l'article que vous avez bien voulu me consacrer dans la *Revue des deux mondes* du 15 avril. En voyage au moment de sa publication, ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai pu le lire.

Cet article m'honore et me réjouit à plusieurs titres: d'abord, parce qu'il est absolument spontané; ensuite votre critique incisive et la sévérité de vos conclusions ne vous ont pas empêché de présenter fidèlement, clairement, textuellement, le point de ma métaphysique où vous vous attachez, et c'est pour moi l'essentiel.

Quant à vos critiques, je ne vous surprendrai pas trop, monsieur, en vous disant que j'en admetts une grande partie et que les autres me semblent provenir surtout de malentendus auxquels j'ai vraisemblablement donné lieu.

¹ Cette lettre a été publiée dans le *Chrétien évangélique*. Juin 1877.

Vous présentez ma philosophie comme un commentaire du nouveau Schelling. Vous en avez le droit; historiquement elle procède incontestablement de Schelling, auquel, par un effet naturel de la perspective, j'attribuais plus d'importance il y a quarante ans qu'aujourd'hui. Mais elle est essentiellement une réfutation de Schelling.

Ce qui domine, ou du moins ce qui s'étale chez celui-ci, ce qui fait la substance de sa *Philosophie de la mythologie* et de sa *Philosophie de la révélation*, c'est la théorie des puissances divines. La liberté de Dieu, chez lui, c'est la liberté de déployer ou de ne pas déployer la première de ces puissances, déploiement d'où résulte un *processus* déterminé, toujours identique.

C'est à cette conception d'une liberté limitée par une nature, d'une liberté conditionnelle, constitutionnelle et de pure alternative, que j'ai opposé, à tort ou à droit, la doctrine de l'absolue liberté. Le vice de la conception de Schelling m'a frappé dès les premières leçons de lui que j'entendis à Munich durant l'hiver 1835. Je l'ai combattue, non pour le plaisir de renchérir, mais parce que cette liberté conditionnelle de l'inconditionnel me paraissait et me paraît encore contradictoire. Vous m'avez exposé dans mes propres termes, monsieur, mais il me semble que vous avez, involontairement sans doute, accommodé votre exposition si fragmentaire de Schelling au désir de me présenter comme un simple commentateur de sa pensée, suivant l'indication donnée en 1850 par feu Saisset dans les deux lignes de la *Revue* qu'il m'a consacrées alors, au lieu de la moitié d'article qu'il avait bien voulu me promettre¹.

Ce que vous dites sur la prétention des systèmes à se surpasser constamment les uns les autres est bien joli, bien sensé même, sans trouver peut-être une application directe à mon cas. Pour mon compte, je trouve beaucoup plus de vraie philosophie dans Duns-Scot et dans Kant que dans Hegel ou dans Schopenhauer, dans Descartes que dans Spinoza. Cependant il est conforme à la nature des choses qu'un système nouveau prenne origine dans la nécessité de surmonter les contradictions inhérentes au système antécédent, ou d'expliquer des faits dont celui-ci ne rendait pas compte. Sans exagérer le droit de l'évolution dans ce domaine, il ne faudrait pas non plus le méconnaître entièrement.

Le reproche que j'adressais tout à l'heure à Schelling, vous me le

¹ « Dans un ouvrage riche en brillants aperçus, un philosophe de Lausanne, M. ***, nous fait connaître la nouvelle philosophie de Schelling. » Telle était à peu près cette phrase, qu'on cite de mémoire.

faites à moi-même en sens inverse. Vous me dites que ma liberté absolue, étant intelligente, possède une nature, de sorte que mon programme : *Je suis ce que je veux*, n'est pas fidèlement exécuté. Je n'ai pas le lieu présent à l'esprit; il me faudrait pour me défendre entrer dans des discussions fort épineuses sur l'antécédent et le conséquent logique dans l'intemporel, dans l'éternel; et je ne sais si je réussirais à vous convaincre ou même à me satisfaire moi-même entièrement. Tout cela est en réalité assez loin de moi. Je n'attribue point à l'absolue liberté un sens dogmatique, mais uniquement un sens critique, j'y vois moins une connaissance que la limite naturelle de nos connaissances, et je suis disposé à croire qu'en effet, lorsqu'on essaierait de préciser cette idée comme si l'on en possédait l'intuition, on éviterait malaisément de se contredire. Il me semble pourtant que votre critique aurait pris une forme différente, si vous aviez tenu compte de ce que je dis leçon XVI, pag. 392 : « La réduplication par laquelle l'unité permanente se distingue de ses actes et de ses états successifs s'appelle l'intelligence.... Ainsi l'esprit est intelligent parce qu'il est libre, c'est-à-dire parce qu'il se possède lui-même. »

Malgré les difficultés inhérentes à cette conception transcendante, l'absolue liberté se pose devant mon esprit comme la limite inévitable où tout se confond. Ce qu'elle possède de valeur positive à mes yeux se réduit aux deux propositions suivantes :

A. Nous ne pouvons rien *savoir* au delà de l'acte divin qui constitue le monde et notre raison même.

B. Néanmoins nous avons le droit d'*affirmer* que cet acte est réellement un acte, une détermination volontaire, et non l'effet d'une nécessité inhérente à la notion de la cause première, de quelque manière que cette nécessité soit déduite ou représentée.

Nous y sommes autorisés par la nature religieuse et morale de notre esprit; morale : nous sommes responsables, partant libres, et cette liberté ne saurait tirer son origine d'aucune nécessité quelconque; — religieuse : nous devons aimer Dieu et lui rendre grâces, nous devons donc lui attribuer des qualités morales, nous avons besoin de statuer qu'il est bon; or une bonté nécessaire, des qualités morales nécessaires, sont des mots qui répugnent¹.

¹ Ceci est tout à fait conforme au texte de la *Philosophie de la liberté*. Le point où M. Paul Janet semble la concentrer toute entière, la déduction de l'absolue liberté comme notion nécessaire de l'être existant par lui-même, n'est guère dans cet ouvrage qu'une forme d'exposition. Elle occupe la leçon XV^e. Mais, dès l'entrée, le but est marqué clairement. La

Que la bonté de Dieu soit une détermination de la volonté divine, vous n'êtes pas loin d'y souscrire, et, par conséquent, nous ne sommes pas loin de nous entendre.

Oserais-je ajouter que vous me semblez vous en douter vous-même, et que la rudesse du coup de poing final ne trouve pas une complète justification dans l'argumentation qui le précède? « Le propre du génie métaphysique, dites-vous, est de soutenir des idées fausses. » La force de cette boutade est amortie par le fait que vous ne renoncez point à la métaphysique. Dans cet article même, vous adoptez pour vos doctrines un nouveau nom singulièrement métaphysique. Les auteurs dont vous procédez manqueraient-ils donc de génie, et leur métaphysique aurait-elle reçu de ce défaut un privilège d'infailibilité? Pensez-vous qu'il soit plus malaisé de dégager des contradictions de la personnalité infinie que de l'absolue liberté? Je croirais plutôt, pour mon compte, que l'absolue liberté, la personnalité sont des termes qui expriment imparfaitement l'effort de l'esprit pour approcher d'un ineffable identique¹.

Philosophie de la liberté se présente comme une simple introduction à la morale. (Leçon I^{re}.) Elle débute par reconnaître (leçon II^e, pag. 21) qu'une morale scientifique suppose la connaissance scientifique de la liberté humaine et d'un principe supérieur d'obligation. Elle établit par voie inductive que la liberté humaine suppose la liberté divine. (Pag. 22, 23.) Mais la liberté humaine est contestable, dit-elle, et de même on peut concevoir le principe suprême comme une activité immuable dans sa perfection. (Pag. 39.) Entre la liberté et la nécessité, son choix est dicté par une considération morale. Elle *veut croire au devoir* et cherche un système dans lequel le devoir s'explique comme une réalité. (Pag. 42.) Ainsi la morale y domine la métaphysique. Le vrai fondement de la croyance à la liberté divine est, suivant elle, la résolution d'ordonner la pensée conformément à l'ordre moral et de manière à justifier l'ordre moral.

La déduction de l'absolue liberté, quoique très exactement résumée dans l'article de M. Paul Janet, ne s'y trouve donc pas tout à fait dans son vrai jour. Quant aux applications de cette idée qui forment le corps de l'ouvrage, c'est-à-dire quant à la conception du monde, à l'opposition de l'idéal et de la réalité dans le monde et aux moyens de les réconcilier, M. Paul Janet n'y touche pas, soit par respect pour les limites arbitraires que la tradition française impose à la philosophie, soit que le groupe des professeurs français qu'il a particulièrement en vue n'ait rien produit qui l'engage à s'avancer sur ce terrain.

¹ M. Paul Janet nous reproche encore de concevoir la liberté divine comme indifférente au bien et au mal. C'est une objection que nous n'entendons pas. Pour la comprendre, il faudrait admettre un bien et un mal

Voilà donc, après vingt-huit ans d'antichambre, l'œuvre de ma jeunesse arrivée au bénéfice de la publicité. Permettez-moi, monsieur, de vous en remercier encore et de tout oublier dans ce remerciement. Ce bienfait tardif mériterait toute ma gratitude, ne dût-il servir qu'à détourner quelques jeunes gens de me paraphraser sans citer mon nom et quelquefois de me travestir.

Mais votre article m'est précieux à bien des titres encore, malgré la condamnation qui le résume. Les éloges que vous accordez à mon style m'ont confondu et feront le bonheur de mon libraire. Il me semble d'ailleurs que vous êtes loin de trouver tout faux dans ma philosophie. Vous tenez à établir son accord avec d'anciennes vérités, et sur quelques points vous accordez qu'elle peut modifier utilement l'enseignement de l'école. M'abusé-je en soupçonnant que votre unique objet n'était pas de mettre la jeune université en garde contre une idée fausse ?

Je ne saurais apporter ni calcul, ni politique d'aucune sorte dans l'expression de ma pensée scientifique; mais, à consulter l'opportunité, il me semble qu'au moment où l'église romaine remplace toute doctrine par une politique fondée sur le fétichisme, il siérait à la philosophie d'entrer à fond dans les questions religieuses et de rechercher existant par eux-mêmes, comme essences indépendantes, antérieures à l'existence du monde et de Dieu lui-même. Or le bien et le mal ne sont pas des *essences*, mais des *rappports*. Le mal ne saurait être conçu que comme désordre. En établissant (leçon XVII^e, pag. 410-416) que l'univers forme un tout, que les volontés de l'absolu sont absolues, nous excluons entièrement de Dieu la possibilité de faire mal, du moment où l'on donne au mot mal un sens intelligible. Mais nous répudions énergiquement l'anthropomorphisme scolastique suivant laquelle il existe indépendamment de Dieu un type de bien auquel Dieu serait, par sa sagesse, tenu de se conformer.

Cette thèse banale est l'effet d'une illusion de perspective que la réflexion critique doit dissiper. Les éléments constitutifs d'un monde étant donnés, l'ordre de ce monde devient le bien. Supprimez ces éléments, vous supprimez le bien. Modifiez l'ordre de ces éléments, vous modifiez la notion du bien. Sans contredit, notre raison conçoit nécessairement un certain ordre comme le bien, et toute dérogation à cet ordre comme un mal. Mais notre raison fait partie du monde, notre raison est adaptée au monde; notre raison est créée avec ce monde, comme l'intelligence de ce monde. Nous concevons comme nécessaire ce que Dieu veut que nous concevions comme nécessaire. Cette nécessité de nos conceptions ne saurait valoir contre Dieu. Ce que nous concevons comme nécessaire, c'est ce que Dieu veut en fait, et ce qu'il nous révèle.

les points qui pourraient la rattacher au christianisme spirituel. On ne vaincra la ligue ultramontaine qu'après l'avoir divisée. Il en faut retirer ce qui fait sa force, les esprits vraiment religieux, que l'exploitation religieuse ne peut qu'éccœnrer. Le père Hyacinthe peut faire une œuvre magnifique, s'il sait rester sur les hauteurs, ou plutôt s'il n'en descend que pour pénétrer dans les consciences. Les doctrines du genre de la mienne pourraient servir également à l'heure présente. On ne surmontera la religion de l'esclavage que par la religion de la liberté.

Encore une fois, monsieur, veuillez agréer tous mes remerciements et croire à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CH. SECRÉTAN.
